

## Jean-Philippe Caumont : portrait d'un directeur heureux.

A la tête du Parc du Morvan depuis deux ans, Jean-Philippe Caumont a accepté de répondre à nos questions.

VdM : Quelles étaient vos fonctions avant votre arrivée à la tête du Parc naturel régional du Morvan ?

Jean-Philippe Caumont : « Avant de prendre la direction du Parc le 1er janvier 2007, j'occupais, depuis sept ans, la fonction de directeur de l'aménagement du territoire et de l'environnement au conseil régional, à Dijon.

Il s'agissait, à l'origine, de mettre en place une politique régionale de l'environnement qui, jusqu'alors n'existait pas. Mais curieusement, j'ai toujours eu le profond désir de travailler pour un Parc naturel ; aussi loin que je me souviens, la « forme » Parc (son organisation, ses méthodes, ses équipes...) m'a toujours attiré. »

VdM : Aviez-vous des affinités particulières avec le Morvan ?

J-Ph. Caumont : « Né au Creusot, le Morvan a toujours été proche, géographiquement mais aussi sentimentalement. Après une maîtrise d'écologie (1979) à Dijon, j'ai créé, à Chalon, un cabinet d'études lié à l'environnement où, pendant huit ans, j'ai pratiqué quantité d'études d'impact, de remembrements et de plan d'occupation des

sols (POS) sur le territoire (notamment à La Celle-en-Morvan, Cussy-en-Morvan, Tavernay...) »

VdM : Qu'est-ce qui, selon vous, distingue un Parc naturel d'une autre structure administrative du type conseil général, communauté de communes... ?

J-Ph. Caumont : « La force d'un Parc, c'est sans aucun doute l'alliance de deux dimensions : d'un côté, la notion de développement rural fondé sur une identité forte, le souci des « particularités », des distinctions, des nuances..., et de l'autre, la nécessité de faire du développement durable une réalité. »

VdM : Quels ont été les gens qui, au cours de votre carrière, ont compté ?

J-Ph. Caumont : « Au milieu d'autres, je pense en particulier à Patrice Notteghem, ornithologue de renommée, ancien directeur de l'écomusée du Creusot qui, alors que je n'étais encore qu'étudiant, m'a donné le goût de l'écologie. Il y aussi la belle figure de Marc Douber, ancien directeur du C.A.U.E de Saône-et-Loire qui, lui, m'a ouvert les yeux sur les questions d'architecture, d'urbanisme... »

VdM : Lors de votre arrivée, quels étaient les projets qui vous tenaient particulièrement à cœur ?

J-Ph. Caumont : « Je suis arrivé avec une certaine vision du Morvan, ses forces, ses atouts, ses enjeux et aussi ses faiblesses. Reste que j'arrivais avec la feuille de route de la nouvelle charte (2008-2019) qui était déjà largement engagée. Mais son côté ambitieux, voire audacieux, notamment quant à ses aspects économiques, a parfaitement correspondu à mes attentes. Volontairement souhaitée par les élus, à la fois explicitement liée au développement économique, fédérative (facteur de plus de solidarité sur le territoire) et de dimension humaine, cette charte est un bel enjeu pour les douze prochaines années du Morvan. Le développement durable est crucial. Nous avons douze

ans devant nous pour le décliner et le mettre en œuvre tant sur le terrain que dans les mentalités. C'est un luxe inouï quand on sait que la plupart des collectivités locales n'ont devant elles que des échéances de cinq ou six ans ! »

VdM : N'y a-t-il pas là justement un hiatus, entre une vision à court, moyen et long terme ?

J-Ph. Caumont : « Question délicate. Oui, c'est vrai, notre travail consiste à faire coïncider (à défaut de faire qu'il n'y ait pas d'antagonisme) développement économique (avec des exigences de résultat à court terme) et protection, sauvegarde de l'environnement qui, naturellement visent beaucoup plus loin. Face à la mondialisation croissante, face au sentiment de perdre un peu pied avec l'endroit où l'on vit, le Parc reste un espace où vie locale s'accorde avec le global. Là, le Parc retrouve peut-être un peu d'aura, un peu d'estime... »

VdM : En quoi la charte est-elle ambitieuse ?

J-Ph. Caumont : « Le challenge consiste à avoir fait une si grande part à l'homme et à la solidarité. Mais le défi, c'est de faire reconnaître à certains de ses habitants et usagers, le bien fondé de l'existence même du Parc ; il y a encore des gens qui se demandent « à quoi ça sert un Parc naturel ? » Nous avons constamment besoin d'expliquer, jour après jour, ce que nous faisons, ce que nous envisageons pour l'avenir. Un Parc naturel est un extraordinaire instrument au service d'un territoire grâce à l'image et aux valeurs qu'il véhicule mais cela ne marche qu'à la condition que les habitants s'y associent activement. A ce titre, on doit au président Christian Paul, d'avoir redonné une vraie place aux acteurs morvandiaux, quels qu'ils soient, »

VdM : La principale difficulté du Parc reste son « écartèlement » entre les quatre départements de la Bourgogne, comment se passe la gestion quotidienne de cet état de fait ?

J-Ph. Caumont : « Là encore il y a challenge, notamment sur la manière de transcender les limites départementales, sans compter les dix-huit communautés de communes, les quatre « Pays », ... La réforme par l'Etat de l'intercommunalité est en cours, avec le souhait de mutualiser et de rationaliser les moyens. C'est de la taille des intercommunalités qu'il s'agit. Selon moi, c'est au territoire de s'emparer de ces questions, de faire des propositions. Il faut innover, inventer, faire preuve d'ingéniosité. »

VdM : Quels sont, selon vous, les principaux enjeux pour le Morvan des années 2050 ?

J-Ph Caumont : « Sans conteste, la forêt. L'enjeu majeur du Morvan d'ici 10 ou 20 ans, ce sera la manière dont les massifs seront exploités et renouvelés. Le renouvellement des peuplements qui arrivent aujourd'hui à maturité va être déterminant. Mais il y va aussi de la façon dont le développement économique global se fera : on ne doit pas faire n'importe quoi. D'où la nécessité de trouver des conditions conciliables, des équilibres, entre l'agriculture, l'exploitation forestière, le tourisme... pour que les activités humaines restent conformes au respect des espaces naturels. Pour ce qui est des points faibles, le Morvan « pêche » par ses services à la population (santé, poste, commerces de première nécessité...) ; c'est tout le problème de l'attractivité du territoire... Mais en ce qui concerne ses points forts, c'est sa nature préservée, ses espaces, et sa proximité d'avec Paris et l'Île de France. On peut dire qu'il n'y a pas beaucoup de territoire préservé comme le Morvan à 2 heures de Paris, non ? »

VdM : Quelle est la position du Parc vis-à-vis des sports motorisés ?

J-Ph. Caumont : « Le développement des sports motorisés doit être maîtrisé. Un code de bonne conduite a été institué pour tenter d'organiser les pratiques des Quads. D'un côté il faut sensibiliser, de l'autre, chacun doit comprendre qu'on ne peut pas tout faire

impunément. C'est vrai que parfois il faut monter les dents. Ce qui est clair, c'est que le Parc ne fera plus la promotion des sports mécaniques.

VdM : Quel est le nombre exact de communes au sein du Parc aujourd'hui ?

J-Ph. Caumont : « A ce jour, 117 communes sont classées « Parc naturel régional ». Cela représente, dont Avallon, 52 000 habitants (hors villes portes telles qu'Autun, Corbigny, Châtillon-en-Bazois, Arnay-le-Duc). Ce qu'on constate, c'est que, en terme démographique, le centre du Morvan souffre tandis que les périphéries se portent plutôt mieux. »

VdM : Quels sont les projets actuels du Parc ?

J-Ph. Caumont : « J'en vois au moins trois : d'abord la mise en œuvre du Programme européen Leader (2008-2015) axé sur le thème « Produire et consommer Morvan ». Il s'agit avant tout de soutenir ceux qui apportent une « singularité » dans leurs productions agricoles en même temps que de développer une image de marque « affirmée ». Nous pensons, à juste titre, que l'image « Parc » apporte une plus-value. L'incidence directe du programme Leader sur les réseaux de distribution et de commercialisation devrait aussi avoir un impact. Deuxièmement, c'est le challenge du renouvellement de la forêt. La forêt couvre actuellement 45% du territoire du Parc, on doit changer l'exploitation des douglas en rangs serrés ! Enfin, il est urgent qu'un chantier de rénovation des sentiers et itinéraires de randonnée soit lancé. Beaucoup sont tombés en déshérence. Avec plus de 5000 km de chemins, le Morvan attire tous les regards. Il faut aujourd'hui que tous les acteurs concernés s'investissent dans ce grand projet. »

VdM : Combien de personnes travaillent au Parc ?

J-Ph. Caumont : « Il y a actuellement plus de quarante personnes. C'est une PME au service du territoire, de ses



élus, de ses entreprises, de ses habitants avec un foisonnement permanent d'idées. C'est comme une ruche. Cela a des incidences directes sur le terrain où l'expérimentation et l'innovation y trouvent leur compte ! Par exemple, « Morvan pour tous » dont le but est de rendre le territoire accessible aux personnes handicapées, multiplie les chantiers (parcours d'escalade au Rocher du Chien à Dun-les-Places, mise en place d'un parcours autour de l'étang Taureau adapté aux non-voyants...). La question du climat est aussi au cœur de nos réflexions. Comment résoudre l'émission de gaz à effet de serre ? D'où un travail de diagnostic – préconisation lancé pour 18 mois.»

VdM : Après deux ans, qu'est-ce qui continue de vous surprendre ?

J-Ph. Caumont : « Je savais, ou plus exactement je subodorais que le Morvan avait une identité marquée mais, à ma grande surprise, je dois avouer que je ne m'attendais pas à ce que cette identité soit si forte. L'attachement des Morvandiaux, de souche comme de cœur, aux racines du massif, à son socle, est puissamment ancrée et vivante. » ■